

## LOCATION DU TEMPLE DE CÉLIGNY

Nous vous demandons de lire attentivement ce document qui vous fournira les indications nécessaires à la réservation de l'église, à l'organisation de votre événement et à son déroulement dans les meilleures conditions. Merci.

### Descriptif de l'église

109 places soit : 20 bancs à 4 places, 3 bancs à 3 places, 2 bancs à 2 places. Possibilité de rajouter une vingtaine de chaises pliantes.

### Réservation de l'église

La réservation de l'église doit être faite le plus tôt possible, mais au plus tard 6 semaines avant l'événement, au moyen du formulaire que vous obtiendrez auprès du secrétariat paroissial (paroissets@bluewin.ch).

Vous devez être au bénéfice d'une assurance responsabilité civile adéquate. Merci d'en joindre une copie à la demande de réservation.



### Organiste

L'utilisation de l'orgue de l'église nécessite l'autorisation de l'organiste titulaire. Nous vous invitons donc à contacter Mme Florence Kraft au 076 316 13 42.

### Technique

L'utilisation d'un équipement de sonorisation est soumise à autorisation.

Pour toute question technique ou logistique, veuillez prendre contact avec notre sacristain M. Yves Burger au 079 883 25 60.

### Stationnement des véhicules

La responsabilité du stationnement est à votre charge.

### Publicité

La publicité pour le concert vous incombe.

Nous vous suggérons d'envoyer votre matériel publicitaire à Nyon Région Tourisme (www.lacote-tourisme.ch/fr/), au site Temps libre (www.tempslibre.ch) ainsi qu'à l'agenda du journal La Côte (www.lacote.ch/sortir/).

### Secrétariat

Route de l'Eglise 18  
1291 Commugny  
T 022 776 11 64  
paroissets@bluewin.ch

### Ouverture

Mercredi 9h – 11h et 15h – 17 h  
Jeudi 9h – 11h

<http://terresainte.eerv.ch>

10.04.2024

## Frais d'utilisation de l'église

L'entrée au concert doit rester libre. La mention "Entrée libre" figurera sur les affiches et flyers annonçant le concert. Une collecte, mentionnée sur les affiches, est généralement prévue à la fin du concert.

Une participation forfaitaire aux frais d'entretien fixée à CHF 200.- est due pour chaque concert. Elle est augmentée de CHF 50.- pour chaque répétition qui n'a pas lieu le jour-même du concert.

Le montant total doit être versé dès réception de la facture envoyée par le secrétariat (après autorisation de l'association METS).

## Divers

La sacristie peut être utilisée comme vestiaire.

La location de la salle de paroisse n'est pas possible.

Il est possible de louer la salle communale auprès de la commune de Céligny (022 776 21 26).

### Secrétariat

Route de l'Eglise 18  
1291 Commugny  
T 022 776 11 64  
paroisssets@bluewin.ch

### Ouverture

Mercredi 9h – 11h et 15h – 17 h  
Jeudi 9h – 11h

<http://terresainte.eerv.ch>

10.04.2024